

PREFECTURE 31

31-2022-08-03-00006

Arrêté relatif à la composition du conseil médical
départemental plénier de la Haute-Garonne
pour les agents de la fonction publique
territoriale.



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du travail, de l'emploi et des solidarités
de la Haute-Garonne**

ARRETE
**relatif à la composition du conseil médical départemental plénier de la Haute-Garonne
pour les agents de la fonction publique territoriale**

**Le préfet de la région Occitanie
préfet de la Haute-Garonne,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du
Mérite,**

Vu le code général de la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'ordonnance n° 2020-1447 du 25 novembre 2020 portant diverses mesures en matière de santé et de famille dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 relatif à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime de congés de maladies des fonctionnaires territoriaux modifié notamment par le décret n° 2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale des agents des collectivités locales et son article 31 instituant dans chaque département une commission de réforme ;

Vu le décret en conseil des ministres du 24 octobre 2018 nommant Monsieur Etienne GUYOT, préfet hors classe, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne ;

Vu l'arrêté ministériel du 04 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 septembre 2021 portant nomination des membres de la commission départementale de réforme compétente à l'égard du personnel de l'administration régionale (dont le secrétariat est assuré par le conseil régional d'Occitanie) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 31 janvier 2022 portant composition de la commission départementale de réforme des agents de la fonction publique territoriale dont le secrétariat est assuré par la mairie de Toulouse / Toulouse Métropole ;

Vu l'arrêté préfectoral du 08 février 2022 portant composition de la commission départementale de réforme des agents de la fonction publique territoriale dont le secrétariat est assuré par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne ;

Vu l'arrêté préfectoral n°ARS 31-2022-05-03-00001 désignant les médecins agréés de la Haute-Garonne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 31-2022-07-06-00009 du 6 juillet 2022 portant désignation des membres du conseil médical départemental restreint de la Haute-Garonne, compétent à l'égard des agents relevant des fonctions publiques de l'État, territoriale et hospitalière ;

Vu le courrier du 31 mai 2022 de la mairie de Toulouse/Toulouse-Métropole portant communication de la liste actualisée des représentants de la ville de Toulouse/ Toulouse Métropole et le CCAS de Toulouse, désignés pour siéger en conseil médical plénier ;

Vu le courriel du 9 juin 2022 du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne portant communication de la liste actualisée des représentants des collectivités et établissements publics désignés pour siéger en conseil médical plénier.

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne ;

Arrête :

Article 1: Le conseil médical départemental en formation plénière compétent à l'égard des agents de la fonction publique territoriale exerçant leurs fonctions dans le département de la Haute-Garonne est composé comme suit :

I - Les membres du conseil médical en formation restreinte :

A - membres titulaires :

- Docteur LE KERNEAU Joël
- Docteur CLAVERIE Jean
- Docteur MARCO Pierre

B - Président du conseil médical : Docteur LE KERNEAU Joël

C - membres suppléants :

- Professeur ARBUS Christophe
- Professeur GALINIER Michel
- Docteur ARNE BES Marie-Christine
- Docteur AURIA Jean-Pierre
- Professeur BUGAT Roland
- Docteur COMBIS Jean-Marc
- Docteur DAUMAS Gérard
- Docteur DOSSAT Jean
- Docteur LEBLAN Didier
- Docteur PERESSON Geneviève
- Docteur PON Joël
- Docteur TRAPE Florent

II - Les représentants des collectivités ou établissements publics et du personnel

Sont nommés membres de la commission, les représentants des collectivités ou établissements publics et les personnels ci-après :

I- Mairie de TOULOUSE

1 – Représentants de la collectivité

Titulaires

Mme Maroua BOUZAIDA SYLLA

Mme Gnadang OUSMANE

Suppléants

Mme Fella ALLAL

Mme Françoise AMPOULANGE

Mme Nadia SOUSSI

M. Clément RIQUET

2 – Représentants du personnel

Titulaires

Mme Martine TIGNOL

M. Jean-Luc MAILLARD

Catégorie A

Suppléants

M. Jérôme DURAND

M. Christophe VAUBOIN

Titulaires

Mme Sandrine MARTY

M. Pascal MAYNAUD

Catégorie B

Suppléants

Mme Nathalie CALMONT

M. Guillaume DAMIENS

Titulaires

Mme Anne-Marie QUARRATO

M. Belkacem OUARRAG

Catégorie C

Suppléants

M. Yvan BOUSCATEL

M. Daniel DIAS

II - Centre communal d'action sociale de TOULOUSE

1 – Représentants de l'établissement

Titulaires

Mme Aminna ABDOULLAH

Mme Maroua BOUZAIDA SYLLA

Suppléants

Mme Ginette ARIAS

Mme Marine LEFEVRE

2 – Représentants du personnel

Titulaires

Mme Véronique GARCIA

Mme Nathalie LAFFORGUE

Catégorie A

Suppléants

Mme Caroline FAUCHER

Mme Marie-Laure ROBERT-DAVID

Mme Laurence VERDIE

Catégorie B

Titulaires

Mme Anne-Sylvie FAURE

M. Philippe DEVAUX

Suppléants

M. Nicolas ROUGEMAILLE

Mme Andrée BRAIDY

Titulaires

M. Frédéric MARTINEZ
Mme Sylvie ALBERT

Catégorie C

Suppléants

Mme Sarah HABA
Mme Catherine AUGUSTE
Mme Dounia BELAL

III - Mairie de BLAGNAC

1 – Représentants de la collectivité

Titulaires

Mme Catherine ESCHARD
M. Pascal BOUREAU

Suppléants

Mme Danielle PEREZ
M. Gérard RASTOUL
M. Jean-Michel MAZARDO
Mme Valérie BUGEJA-FERNANDEZ

2 – Représentants du personnel

Titulaires

Mme Jeanne REY
M. Krishna SOURBIE

Catégorie A

Suppléants

M. Yves ROSELLO
M. Quentin DOR

Titulaires

M. Daniel FERRIES
Mme Valérie VIDAL

Catégorie B

Suppléants

M. Wahid RAZALI
Mme Brigitte GARCIA

Titulaires

M. Frédéric LARRIEU DIT BARBE
M. Franck WEISS

Catégorie C

Suppléants

M. Cédric FOURTINE
Mme Laëtitia DUTHU

IV - Mairie de COLOMIERS

1 – Représentants de la collectivité

Titulaires

Mme Josiane MOURGUE
M. Fabien JOUVE

Suppléants

Mme Agathe STAMMBACH
M. Philippe BRIANÇON

2 – Représentants du personnel

Titulaires

M. Nicolas SAUTEL CAILLE
Mme Marie-Anne ANXIAUME

Catégorie A

Suppléants

Mme Cyrielle DOUMENG
Mme Nathalie LESIEUX
Mme Véronique ROGALLE
M. Alain DIOT

Titulaires

M. Gilles BARBE
M. Luc VIGNON

Catégorie B

Suppléants

M. Karl TETELIN
Mme Nelly DEDIEU

Titulaires

Mme Caroline FABRE SUAREZ
Mme Myriam FABRIS

Catégorie C

Suppléants

M. Thomas GALLO
Mme Sylvie BASTIÉ

V - TOULOUSE MÉTROPOLE

1 – Représentants de la collectivité

Titulaires

Mme Maroua BOUZAIDA SYLLA

Mme Gnadang OUSMANE

Suppléants

Mme Fella ALLAL
Mme Françoise AMPOULANGE
Mme Nadia SOUSSI
M. Clément RIQUET

2 – Représentants du personnel

Titulaires

Mme Delphine KERVRAN
M. Philippe MARCHAL

Catégorie A

Suppléants

M. Mathieu FABRE

Titulaires

M. Christophe BARON
M. Patrick MOUINET

Catégorie B

Suppléants

M. Claude ROUANNE
M. Rodolphe LOLLO

Titulaires

M. Claudio GIMENEZ
M. Thierry ANDREU

Catégorie C

Suppléants

M. Bruno GAVAND
Mme Marie-France FIORINO

VI - Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne

A- Sapeurs-pompiers professionnels

1- Représentants de l'administration

Titulaires

M. Jean-Louis LLORCA
M. Joël BOUCHE

Suppléants

M. Victor DENOUVION
Mme Sandrine BAYLAC
M. Christian SANS
Mme Véronique VOLTO

2- Représentants du personnel

Catégorie A

Titulaires

M. Jean FERRAND
M. Yann HEUDRON

Suppléants

M. Bruno DENIS
M. Grégory FABRE
Mme Audrey MARAFANTE
Mme Jeanne WESEMANN

Titulaires

M. Christian CAIXAS
M. Eric DELAUBIER

Catégorie B

Suppléants

M. Matthieu BAILLEUL
M. Philippe CASSAN
M. Joël FAVA
M. Manuel SENRA

Titulaires

M. Damien GALTIER
M. Lionel BEUZIT

Catégorie C

Suppléants

M. Grégory FOUQUET
M. David ROUYLOU

B – Sapeurs pompiers volontaires

1- Représentants de l'administration

Titulaires

M. Joël BOUCHE
Directeur Sébastien VERGÉ

Suppléants

M. Victor DENOUVION
Directeur adjoint Christophe LANDREAU

Medecins chef du SDIS

Titulaire

M. Thierry DULION
Médecin chef

Suppléant

M. Georges SIKSIK
Médecin colonel

2- Représentants du personnel

Officiers de sapeurs-pompiers professionnels chefs d'un centre de secours

Titulaire

Commandant Michel CHAUVET

Suppléant

Commandant Patrick MOREAU

Sapeurs-pompiers volontaires catégorie officiers

Titulaires

M. Cédric ESCUDERO

Suppléants

M. Jean-François CHAVAROCHE

Membres du service de santé et de secours médical

Titulaire

M. Hervé ETCHEVERRY

Suppléant

Mme Catherine WILLIAMS

Adjudants

Titulaire

Mme Sylvine MARTY

Suppléant

M. Marc THOUVENIN

Sergents

Titulaire

Mme Heidi FONTAS

Suppléant

M. Didier NORMAND

Caporaux

Titulaire

Mme Manon BELLOT

Suppléant

M. David MONNIER

Sapeurs

Titulaire

Mme Priscilla CALVET

Suppléant

M. Pierre MERIC

C – Personnels administratifs et techniques

1- Représentants de l'administration

Titulaires

M. Jean-Louis LLORCA

M. Vincent GIBERT

Suppléants

M. Victor DENOUVION

Mme Marie-Claude LECLERC

M. Christian SANS

Mme Véronique VOLTO

2- Représentants du personnel

Titulaires

Mme Magalie NER

Mme Rosalie DI-VICENZO

Catégorie A

Suppléants

Mme Marianne DECROIX

M. Stéphane PLACE

M. Frédéric CORTACERO

Titulaires

M. Christophe BEFFEYTE

M. Bernard RIAL

Catégorie B

Suppléants

Mme Céline CAYRE

M. Philippe LEPARQUOIS

M. Guillaume WAKHEVITSCH

Titulaires

Mme Sylvie FRADET

M. Dominique PAILLET

Catégorie C

Suppléants

Non désignés

VII - Conseil départemental de la Haute-Garonne

1- Représentants de l'administration

Titulaires

M. Bernard BAGNERIS

Mme Aude LUMEAU-PRECEPTIS

Suppléants

Mme Sandrine BAYLAC

Mme Martine CROQUETTE

M. Victor DENOUVION

M Aurélien TARAVELLA

2- Représentants du personnel

Catégorie A

Titulaires

Mme Marie-Blanche PAGES

Mme Nathalie PEYRAT

Suppléants

Mme Carine HILLAT-DAMIEN

Mme Myriam MUNOZ

Suppléants non désignés

<u>Titulaires</u>	Catégorie B	<u>Suppléants</u>
Mme Patricia BROQUET-VIDAL		Mme Zohra CHIKHR M. Grégoire VANBALBERGUHE
Mme Valérie PICAVEZ		Mme Karine AUSTRUY Mme Sandrine ALLIERES

<u>Titulaires</u>	Catégorie C	<u>Suppléants</u>
Mme Muriel PINAUD		Mme Chéhrazade MEIDANI M. René FABRE
M. Gilles GAZEL		M. Romain ALGANS Mme Sandrine GODINO

VIII- Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne

1- Représentants de l'administration

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Sophie TRILLES	M Patrick DELPECH Mme Lina PIC
M. André CAMPAGNE	M. Thierry OUPLOMB Mme Lison GLEYZES

2- Représentants du personnel:

<u>Titulaires</u>	Catégorie A	<u>Suppléants</u>
M. Jean-François ROBIC		Mme Julie PETIT M. Jacques VABRE
Mme Marie LARROCHE		M. Gilles SALLES

<u>Titulaires</u>	Catégorie B	<u>Suppléants</u>
M. Abderrahim AARIM		Mme Denise CARAVACA Mme Khadija ZEKRI
Mme Muriel BORIES		Mme Marianne GINESTA M. Maxime SIGNORI

<u>Titulaires</u>	Catégorie C	<u>Suppléants</u>
Mme Véronique SAJUS		Mme Maud MALEVILLE M. Hervé DE STEFANI
Mme Julie LEYRAT		M. Jean-Pierre STEFANI M. Vincent CABIROL

IX- Communauté d'agglomération du SICOVAL

1- Représentants de l'administration

Titulaires

M. André DURAND
Mme Marie-Pierre DOSTE

Suppléants

Mme Catherine GAVEN
Mme Karine ROVIRA

2- Représentants du personnel:

Catégorie A

Titulaires

Mme Véronique LE GALLOUDEC
Mme Corinne BRUGIDOU

Suppléants

M. Thierry BACON
Mme Patricia RAFFEL

Catégorie B

Titulaires

Mme Caroline ACH
Mme Cécile SAINVET

Suppléants

M. Jean-Michel MASSAT
M. Patrick VINTILLAS

Catégorie C

Titulaires

Mme Joëlle ANTONIOLI
Mme Céline ROUDIL

Suppléants

M. Olivier HERLIN
Mme Laurence ASTUGUE

X- Ville de TOURNEFEUILLE

1- Représentants de l'administration

Titulaires

Mme Isabelle MEIFFREN

Mme Murielle THOMAS

Suppléants

M. Jean-Pascal GUILLEMET
M. Pierre CASELLAS
Mme Maryline RIEU
M. Patrick CHARTIER

2- Représentants du personnel:

Catégorie A

Titulaires

Mme Véronique LONGIN

Suppléants

Mme Nolwenn COUNY
M. Fabrice CURGY

Catégorie B

Titulaires

M. Jean-Noël DEVEAUX

Suppléants

Mme Maryse TURIN
M. Pierre GOUAZE

Catégorie C

Titulaires

Mme Nathalie RAYNAUD

Mme Lucia TEODOSIO

Suppléants

M. Guillaume COSTES
Mme Marie Line MOREAU
Mme Carole FURET

XI- L'administration régionale

1- Représentants de l'administration

Titulaires

M Marc SZTULMAN

Mme Rachida LUCAZEAU

Suppléants

Mme Emilie DALIX

M.Pierre LACAZE

Mme Monique FALIERES

Mme Nadia BAKIRI

2- Représentants du personnel

Catégorie A

Titulaires

M Patrick AUZENDE

Mme Anne CINOTTI

Suppléants

Mme Annabelle CHAUBET

M. Richard CARBONELL

Mme Nicoleta POPA

Madame Dominique DADER

Catégorie B

Titulaires

Mme Josette DAUTAN

M Didier ERAMBERT

Suppléants

Mme Nathalie BRUNET

Mme Annie JULIA

M.Olivier MARION

Mme Amandine MOUTOU

Catégorie C

Titulaires

M Arnaud CASSE

Mme Louise VANARA

Suppléants

M.Alain GRASSET

Mme Sandrine LAPALU

M.Jean Marc MAYRAN

M.Patrick FLORVILLE

Article 2 : Les représentants du personnel à la commission de réforme départementale de la Haute-Garonne constituée en application de l'article 31 du décret du 26 décembre 2003 susvisé, dans sa rédaction antérieure au décret n°2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique territoriale, conservent leurs attributions jusqu'à la première application des dispositions de l'article 4-2 du décret du 30 juillet 1987 modifié susvisé, et au plus tard jusqu'au 1^{er} juillet 2023.

Article 3 : Le mandat des personnes désignées prendra fin en même temps que les mandats ou fonctions au titre desquels les intéressés ont été élus ou désignés. En cas de perte de la qualité pour siéger, de décès ou de démission d'un médecin titulaire, son suppléant devient automatiquement titulaire.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne et le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de la Haute-Garonne sont chargés, chacun en qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Haute-Garonne.

Fait à Toulouse, le **- 3 AOUT 2022**

Pour le préfet
et par délégation :
Le secrétaire général,

Serge JACOB

Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Haute-Garonne. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application Informatique « télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.